

Séance Plénière du Conseil d'Alsace - 20 octobre 2025

AMENDEMENT - Pas un euro de moins pour les associations

Rapport N° CD-2025-4-5-4 - N° applicatif 13328

Exposé sommaire

Par ce présent rapport, la collectivité reconnaît l'importance des associations.

Celles-ci se sont massivement mobilisées ce samedi 11 octobre à l'appel du mouvement "Ca ne tient plus". Leur mot d'ordre est simple : "pas un euro de moins pour les associations."

Au regard du maillage fin des associations et de leur rôle démocratique et social fondamental, les associations n'ont pas à être une variable d'ajustement budgétaire de l'Etat ou des collectivités .

Cet amendement propose donc de répondre au cri d'alerte du mouvement associatif et de prendre l'engagement fort de sanctuarisation des budgets dédiés

Amendement

Dans la délibération, APRES "Action 10 : la création d'un Collectif Alsace"

AJOUTER

"Action 11 : S'engager à ne pas baisser d'un euro le budget de la Collectivité attribué aux associations"

Amendement déposé par **M. Florian KOBRYN**



Florian KOBRYN